

**Zeitschrift:** Revue suisse d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 130 (2009)  
**Heft:** 6

**Rubrik:** Conseils aux débutants

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Conseils aux débutants



## JUIN 2009

Chère apicultrice, cher apiculteur,

Prendre la relève pour la rédaction de votre rubrique !?favorite?! qu'est le «conseils aux débutants» à la suite d'un Philippe Treyvaud, qui durant 5 années a effectué un travail de professionnel, n'est pas une mince affaire – UN GRAND MERCI, PHILIPPE – !

Ainsi donc, c'est «coaché» par des connaisseurs que je vais m'essayer à la tâche.

Le mois de juin est à la porte et dans un mois nous aurons passé le cap de la première moitié de l'année. Pendant cette période, le moment n'est pas bien choisi pour prendre des vacances. Au cours de ce mois les travaux sont importants au rucher.

Tout d'abord, l'essaimage n'est pas terminé, en principe jusqu'au retour des jours, des essaims peuvent sortir et s'ils ne peuvent être récupérés ce sera une perte pour l'apiculteur.

L'essaim mis en ruche sur cire gaufrée uniquement et approvisionné en sirop 1/1 jusqu'à construction complète des cires doit être contrôlé et après 10 jours on doit y trouver de la ponte ou des larves. C'est aussi le moment de traiter contre le varroa avec de l'acide lactique ou oxalique avant l'operculation des cellules. Les reines des essaims primaires sont en général âgées et devraient être changées par la suite pour éviter l'essaimage l'année suivante ou la perte de la colonie par déficience de la reine.

La colonie qui a essaïmé doit également subir un contrôle rigoureux. Après 3 semaines, la ponte doit avoir commencé. La reine qui n'est pas fécondée dans les 20 jours suivant sa naissance ne le sera généralement plus. Il



Photo : R. AUBRY

***Si cela n'est pas du beau boulot... que voulez-vous ?***



Photo : W. SCHNEEBERGER

est nécessaire de la remplacer au plus vite afin d'assurer l'avenir de la colonie.

Pour celui qui veut augmenter son cheptel, le moment est idéal pour créer des nucléis ou essaims artificiels en achetant des reines fécondées chez un éleveur. Le débutant qui désire s'essayer à l'élevage de reines, devrait, pour s'éviter beaucoup de déconvenues, s'inscrire à un cours d'élevage chez un moniteur de sa région (*voir liste en page 14*). Vous trouverez dans «L'apiculture une fascination» plusieurs procédés pour la formation de nucléis.

Un bon conseil de précaution, n'achetez pas d'essaims de provenance inconnue, tel que ceux récupérés dans les villes ou des régions à loques. Ce serait le meilleur moyen d'amener le désastre dans votre rucher.

Au programme du mois, on trouve aussi l'extraction du miel. Lorsque la miellée a été bonne, à cette période, on extrait le miel blond des fleurs de la région. Plusieurs précautions doivent être prises en compte afin d'assurer un produit de qualité. Tout d'abord le miel doit être mûr et pour cela les cadres doivent être bien operculés. En les secouant aussi, aucune goutte ne doit tomber. Si la récolte est encore en cours, il est trop tôt pour le faire. Une balance est un très bon moyen pour évaluer le bon moment, si elle n'indique aucune augmentation pendant plusieurs jours, c'est alors OK. Pour un débutant, il est conseillé de faire contrôler le taux d'humidité de son miel avec un réfractomètre, dont chaque société dispose en général.

Quelques précautions doivent également être prises, si vous n'avez pas de grille à reine en dessous des hausses, les cadres contenant du couvain ne doivent pas être extraits. Dans la miellerie ou local d'extraction, tout le matériel doit-être parfaitement propre, sans tache de rouille, etc. Le local doit être sec et sans odeur, le miel étant hydrophile il pourrait être dégradé par son environnement. Le miel doit passer dans le maturateur par un tamis à filtres (en principe 3). La maille du filtre le plus fin ne doit pas être inférieur à 0,2 mm afin de ne pas retenir le pollen. Laissez reposer le miel et écumez après 24 à 36 heures. Il est conseillé de brasser le miel plusieurs jours pendant quelques minutes afin d'obtenir un miel à cristallisation fine. Le stockage idéal du miel se fait dans un bocal en verre à l'abri de la lumière et à une température de 14 degrés.

Si vous avez des questions très précises n'hésitez pas de vous adresser au conseillers apicoles de votre région (*voir liste en page 16*).

Allez maintenant bon travail et je vous souhaite cher(ère) débutant(e) en apiculture un grand succès dans votre hobby et une bonne récolte bien méritée.

**Rémy Meier**

 Andermatt  
**BioVet AG**

Stahlermatten 6  
CH-6146 Grossdietwil  
Tel. 062 917 51 10, Fax 062 917 51 11  
[www.biovet.ch](http://www.biovet.ch) [info@biovet.ch](mailto:info@biovet.ch)



**THYMOVAR®**  
**Médicament vétérinaire contre le varroa**  
**rapide - naturel - inoffensif pour les abeilles**



**Diffuseur FAM**  
**Lutte contre le varroa à l'acide formique**  
**sans résidus - réutilisable - traitement sûr**

Lisez les instructions avant l'emploi.